



VILLE  
de  
**MONTBONNOT  
SAINT-MARTIN  
(38330)**

N° 01\_01\_2025\_078

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	25
<i>Votants</i>	27
<i>Nombre de voix pour</i>	27
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

**OBJET :**

**Signature d'une convention  
de fonds de concours  
avec la CCLG  
pour le déploiement  
de colonnes semi-enterrées**

Certifie exécutoire

Publié sur le site Internet  
[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr) et inséré  
au registre des délibérations de  
la commune de Montbonnot-  
Saint-Martin

Envoyé en préfecture le 18/12/2025  
Reçu en préfecture le 18/12/2025  
Publié le 18/12/2025  
Berger Levrault  
ID : 038-213802499-20251216-01\_01\_2025\_078-DE

**République française**  
**Département de l'Isère**  
**Arrondissement de Grenoble**  
**Canton de Meylan**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt cinq

le mardi 16 décembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 09 décembre 2025

Présents : M. BONNET, Maire - Mmes Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON, - MM Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARIERES, Adjoint(e)s. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAULT - MM Jean-Franck BARONI, Claude BAUSSAND, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, M. Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mme Caroline HALLE (pouvoir à Mme Véronique BRULEBOIS-VIOTTO), M. Xavier VIGNON (pouvoir à M. Roger BOIS).

Aentes non excusées : Mme Laurence LE BARRILLEC, Mme Catherine FAVAND.

*M Paul KLEIN est nommé secrétaire.*

Gilles FARRUGIA, Maire-adjoint rappelle à l'ensemble du Conseil municipal que la commune de Montbonnot-Saint-Martin a choisi, pour des raisons esthétiques et techniques, d'enfouir 2 Points d'Apport Volontaire de déchets sur la commune en 2025.

- 4 colonnes chemin des Claverins,
  - 5 colonnes rue Louis Neel,
- soit au total 9 colonnes semi-enterrées.

La présente convention a pour objet de définir les modalités d'attribution et de versement d'un fonds de concours par la commune de Montbonnot-Saint-Martin à la Communauté de Communes

Le Grésivaudan dans le cadre du déploiement de conteneurs semi-enterrés aux points d'apports volontaire de déchets ménagers.

Le montant du fonds de concours s'élève à 40 729,00€, correspondant à la part de travaux et à 50% de la fourniture des conteneurs.  
Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer cette convention.

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.**

Le secrétaire de séance,  
Paul KLEIN



Fait à Montbonnot-Saint-Martin,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire,  
Dominique BONNET

*Annexes : convention portant attribution d'un fond de concours pour  
le déploiement de colonnes semi-enterrées et plan de financement  
2025*